

À la mémoire d'Henri Dunant

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses
: soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682589>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

confirmerait pleinement les idées soutenues ici.

Il est au moins curieux, après des siècles écoulés, de voir la science aboutir

aux mêmes prescriptions que celles imposées par un des plus anciens législateurs.

N'est-ce pas le cas de dire: « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. »

A la mémoire d'Henri Dunant

Le 17 mai a eu lieu la remise, aux autorités municipales de Genève, de la plaque commémorative placée sur la façade de l'immeuble n° 30 de la rue Ver-

Croix-Rouge genevoise, le colonel Bohny, médecin en chef de la Croix-Rouge, etc.

En remettant la plaque commémorative à la garde de la Ville, M. Maurice Du-



Plaque épigraphique en marbre et médaillon en bronze, placée le 17 mai 1919 au n° 30 de la rue Verdaine à Genève

daine, maison dans laquelle naquit, le 4 mai 1828, Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge. A cette occasion une réunion a eu lieu dans la salle de l'Eglise évangélique italienne. On remarquait dans l'assistance les membres de la famille Dunant, des représentants du Comité international de la Croix-Rouge et de la

nant a, au nom de la famille, remercié les autorités, la Croix-Rouge, et tous ceux qui ont contribué à élever ce modeste monument à la mémoire d'Henri Dunant.

M. Oltramare, président du Conseil administratif, a rendu hommage à l'œuvre de Dunant et au zèle bienfaisant de la Croix-Rouge.

M. Edouard Naville, président intérimaire du Comité international de la Croix-Rouge, après avoir rappelé la fondation et les débuts de cette institution, a montré le développement considérable de cette œuvre et le rôle grandiose qu'elle joue aujourd'hui.

« Le plus beau témoignage rendu à la mémoire d'Henri Dunant, dit M. Naville, est le spectacle qu'offre la Croix-Rouge aujourd'hui. Son drapeau, emblème de la charité et de la fraternité entre les nations, est universellement connu et respecté. On sait que le but unique de la Croix-Rouge est de faire tout ce qui est possible pour soulager les maux qui frappent l'humanité. Après la conclusion de la paix, la Croix-

Rouge montrera qu'elle n'est pas seulement une institution destinée à agir sur les champs de bataille, mais qu'elle entend également jouer son rôle dans tous les domaines où son intervention peut amener un soulagement de la souffrance humaine. Ce sont les principes mêmes de la Croix-Rouge qui sont à la base de la Société des nations et nous espérons que son influence bienfaisante contribuera à réaliser une Ligue des nations telle que les peuples la désirent. »

M. le pasteur Carmagnola, au nom de la société propriétaire de l'immeuble, a lui aussi rendu hommage à la mémoire de Dunant et à son rôle humanitaire.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Genève. *Rapport annuel de la Société de la Croix-Rouge.* — C'est un rapport particulièrement intéressant et touffu, bourré de chiffres qui sont très éloquentes, que celui de la section genevoise de la Croix-Rouge aux destinées de laquelle préside avec tant de talent M^{lle} Alice Favre.

En 1918, la section s'est encore augmentée de 244 membres; elle en compte actuellement 2659; elle a reçu en dons 55,394 fr. (dont 40,000 fr. du don national) et encaissé près de 12,000 fr. de cotisations. Les recettes ont atteint 71,400 fr. tandis que les dépenses n'ont été que de 57,000 fr.; la fortune de la section est de 100,000 fr. à peu près dont 25,000 fr. environ de mobilier et de matériel.

Le rapport signale l'activité du *Home des infirmières* où 9 sœurs ont été continuellement occupées, surmenées même pendant l'épidémie de grippe. « Nous sentons de plus en plus à Genève le besoin d'une école d'infirmières, qui serait une pépinière de gardes-malades », ajoute la présidente. Souhaitons que lorsque Genève sera le siège de la Société des nations dans laquelle la Croix-Rouge sera certainement représentée, elle aura une grande et utile école d'infirmières dont les élèves pourront rayonner dans toute la Suisse et bien au delà de ses frontières!

La *Commission du matériel* a, elle aussi, eu fort à faire en 1918; elle a expédié plus de 2000 objets à des infirmeries militaires qui manquaient du nécessaire, aux stations de convalescents, etc.

La *Colonne de transport* a prêté son concours en plusieurs occasions, spécialement pour accompagner des convois de grands blessés et lors de l'épidémie de grippe. Cette colonne est forte de 58 hommes, commandée maintenant par le D^r Emile Mégevand.

Les *réunions de couture* ont été au nombre de 68, ce qui a permis à la section de Genève d'envoyer en 1918 plus de 6600 sous-vêtements aux soldats suisses mobilisés (presque 40,000 depuis le début de la guerre). Dès 1914 et jusqu'à fin 1918 ce service a coûté plus de 52,000 fr. en achats d'étoffes, de linge, laine, vêtements, etc.

Enfin, le Comité a eu à s'occuper de ravitailler et de reconforter 45,518 prisonniers, en passage à Genève par 97 trains. Ce travail est aujourd'hui terminé, et la présidente a su, dans son discours à l'assemblée générale du 2 avril écoulé, remercier tous ses collaborateurs, en des termes charmants et qui leur ont été au cœur. Ce discours, auquel nous empruntons les renseignements qui précèdent, se termine par les mots suivants qui nous paraissent particulièrement bien placés aujourd'hui: « Et maintenant je terminerai sur cette pensée à méditer, que malgré l'espérance de la paix, nous ne devons pas nous endormir, mais garder toujours dans le cœur et l'esprit, le désir et la volonté de nous rendre en tous temps utiles à l'humanité. »